

ORIGINAL

extrait des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

OBJET : BUDGET 2018 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Date de la convocation : 24/10/2018

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le trente octobre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, M. PETROGNANI Pierre, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, M. MICALIEFF Joël, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme GHELARDINI Vanina, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 15	Absents : 8	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme RAGAS Viviane a été nommée secrétaire.

Considérant qu'il convient d'adopter la décision modificative n°2 du budget 2018,

Le Maire présente à l'Assemblée le projet de décision modificative n°2.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter cette décision par chapitre et par opération.

Oui l'exposé de son président, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

D'adopter décision modificative n°2 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-458101-1603 : TVX INTEMPERIES DU 24NOV2016-POGGIOLO-GRISGIONE	0,00 €	512 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458102 : COMPETENCE GEMAPI frnt	0,00 €	36 923,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458201-1603 : TVX INTEMPERIES DU 24NOV2016-POGGIOLO-GRISGIONE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	512 800,00 €
R-458202 : COMPETENCE GEMAPI frnt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 923,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	549 723,00 €	0,00 €	549 723,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	549 723,00 €	0,00 €	549 723,00 €
Total Général		549 723,00 €		549 723,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication ou notification
du

(1) y compris les restes à réaliser